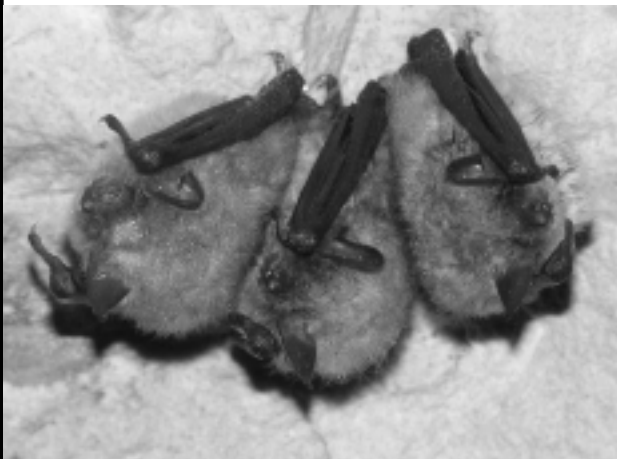


Le murin à oreilles échanquées

Myotis emarginatus (E. Geoffroy, 1806)



Thomas Luzzato

DESCRIPTION

Plutôt facile à distinguer dans la tribu des petits murins : pelage roux, ventre beige, truffe rosâtre glabre et une échancre à l'oreille qui lui vaut son nom, qui n'est cependant pas toujours visible sur le terrain.

envergure : 22 – 24,5 cm

poids : 7-15 g



GÎTES D'HIVER

Hiberne en milieu souterrain (galeries, grottes...) dès septembre. Il affectionne les endroits où température et humidité subissent le moins de variations possibles.

Hiberne en groupes parfois importants de plusieurs dizaines d'individus.



GÎTES D'ÉTÉ

Petites colonies dans les bâtiments (églises, châteaux, maisons) où l'espèce affectionne les endroits spacieux comme les combles.

Peut partager ses gîtes d'été avec d'autres espèces comme les rhinolophes ou le grand murin.

HABITATS DE CHASSE ET NOURRITURE

S'alimente principalement d'araignées et de mouches (60 à 90 % de ses proies) qu'il capture au plus près de la végétation grâce à un vol rapide, parfois stationnaire. Il affectionne les milieux boisés en feuillus, vallées et prairies mais aussi les zones périurbaines comme les jardins ou les vergers.

MENACES

Utilisation des pesticides dans les champs et traitements toxiques des charpentes, destruction ou fermeture des gîtes dans les bâtiments et dérangement dans les sites d'hivernage.

SITUATION EN POITOU-CHARENTES

La population hibernante est estimée à plus de 2 000 individus dont près de 85 % se trouvent dans la Vienne ce qui constitue l'une des populations régionales les plus importantes de France.

En été, la région compte à ce jour 12 colonies de reproduction totalisant environ 1 500 individus dont près de la moitié se trouvent en Deux-Sèvres.

La région Poitou-Charentes se place ainsi dans les régions phares pour la conservation de cette espèce au niveau national d'autant plus que le statut de cette espèce s'avère très préoccupant au niveau européen.